



Mairie de Viviez

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2022

N°20

ÉDITO

LE MOT DU MAIRE

2021 s'achève aussi difficilement que 2020.

Année « magique », nous n'avons jamais connu autant de scientifiques, d'experts dans tous les domaines, de désinformation voulue ou simplement colportée. Les réseaux sociaux, les médias, même les journaux où l'on constate que les informations ne sont plus vérifiées ni croisées. Comment nos concitoyens et nous-même pouvons démêler le vrai du faux ? La Covid 19 continue de sévir avec des variants dans la plus complète incertitude, vaccin pas vaccin, masque pas masque, réunions, sorties, restaurants. On aura tout essayé, mais le virus est toujours là. Les écoles ont nécessité une gestion des plus complexes et des plus délicates ; de plus c'est loin d'être fini. Je voudrais ici remercier plus particulièrement le personnel (ATSEM, agents de services) au même titre que les enseignants et les animateurs de Francas. Tous ont su souvent dans la précipitation gérer les enfants avec des circulaires de l'Etat parfois incohérentes. Heureusement le service juridique de l'association des maires a bien aidé le personnel administratif grandement sollicité lui aussi. Le deuxième point marquant est la SAM, cette usine ancrée dans notre territoire au cœur de la ville est en lutte. Combien de réunions, de rencontres ministérielles, de manifestations, de visioconférences ... je vous avoue ne pas les avoir comptées. La SAM ferme c'est la liquidation judiciaire, c'est l'occupation des bâtiments, c'est l'abandon par Renault du fameux vaisseau amiral du groupe Arche. Le combat actuel consiste à faire en sorte que les salariés partent dans les meilleures conditions possibles et qu'un potentiel repreneur en fonderie puisse investir une partie des lieux. Si cela ne peut se faire l'usine est morte. Et dans cinq ans, on viendra nous expliquer que l'aluminium pollue les alentours.

C'est la version pessimiste ; restons confiants dans l'avenir et souhaitons une reprise le plus rapidement possible. Il faut redémarrer. Sans industrie notre Bassin sera de plus en plus composé d'une population vieillissante avec tout ce que cela peut signifier à court et moyen terme. Ce n'est pas notre souhait.

Malgré tout, mon conseil municipal et moi-même, souhaitons à toutes et tous le meilleur pour 2022.

Jean-Louis DENOIT



Meilleurs vœux 2022

ACTUALITÉS LOCALES

Entreprises



SAM

Nous avons participé, vu, suivi avec attention toute cette année de lutte, d'espoir puis de dégoût et de tristesse. De très nombreuses réunions ont eu lieu avec la ministre Agnès PANNIER-RUNACHER en visioconférence, en présentiel, avec Bruno LEMAIRE, Carole DELGA, les différents services de l'Etat, les élus, des potentiels repreneurs. BELLITY ex PDG, CIE multinationale espagnole et surtout Renault seul et unique client de SAM. Des espoirs par moments, mais le plus souvent l'incompréhension après tant de travail fourni pour que les « Renault » sortent des chaînes. Etre rejeté aussi violemment ne peut que rendre les salariés plein de colère ! Deux ans depuis que les funestes chinois ont quitté le site sous les huées ; quasiment cinq années de bagarre dans une usine où l'encadrement avait disparu. Combien de manifestations rassemblant des milliers de personnes du Bassin et d'ailleurs, de retraités et d'actifs, de tous bords et de toutes professions ! Au final, une liquidation judiciaire, aucune des promesses écrites de Renault tenues, des salariés fiers de leur usine et se battant dans la dignité.

Le plan social est en route avec toutes les difficultés et les cas particuliers à gérer. On sera loin d'un pacte charbonnier ou des licenciements de la fin des années 80. On a encore la chance d'avoir pas très loin le Bassin d'emploi de Figeac et quelques espoirs de développement localement. Toujours est-il que cette entreprise doit redémarrer,

ACTUALITÉS LOCALES

avec quelques dizaines de salariés, mais il faut qu'elle reparte. Il y a besoin d'aluminium dans de nombreuses activités, nous gardons cet espoir et travaillons avec la Région notamment pour cela. Six hectares et de nombreux bâtiments qu'il faudra essayer de faire revivre. En attendant les habitants de l'avenue Adam Grange retrouvent une partie du trafic connu avant la réalisation de la déviation. Cette dernière a du bon...

SNAM

La SNAM continue sa croissance et a commencé son activité de recyclage de batteries dans les locaux de Bourgeois à Decazeville. L'arrivée en nombre de batteries à déconstruire semble satisfaire la société. Nous sommes toujours dans l'attente de régularisation mais cela devrait se faire. Ici nous savons que le cadmium est un métal bien répandu sur le territoire. Considéré avec raison comme un métal portant atteinte aux fonctions rénales, il nous semble important d'être extrêmement vigilant sur le sujet d'autant plus que pour certaines personnes il ne faut surtout pas dépolluer.

KEREA



Le projet KEREA porté par le SYDOM et son délégataire SOLENA Valorisation suit son chemin, la phase de conception est quasiment achevée. Les recours portés par les opposants sont entre les mains de la justice au niveau du tribunal administratif. L'année verra certainement une décision de ces derniers.

Le SYDOM a en charge le traitement de tous les déchets ménagers produits en Aveyron (sacs noirs et sacs jaunes). A notre niveau, il est impératif de diminuer la production des sacs noirs par des actions de prévention et de lutte contre le gaspillage mais également en triant tous nos emballages et papiers dans la poubelle jaune (tendre vers le zéro déchet).

Les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs) devront alors être traitées à KEREA. Il s'agit de construire un bâtiment de 20 000 M², avec des équipements de hautes technologies qui permettront de valoriser les sacs noirs, le tout-venant de déchetteries, les refus de tri et les biodéchets.

Tous les matériaux valorisables contenus dans ces déchets comme les cartons, les métaux, les plastiques, le bois seront recyclés dans des filières dédiées à cet effet. La matière organique va produire du gaz domestique qui sera injecté dans le réseau TEREGA permettant ainsi de ne point puiser dans les réserves de gaz naturel et d'alimenter les foyers alentours. Les autres déchets seront transformés en combustibles (combustible solide de récupération) et seront utilisés dans des chaufferies industrielles.

L'unité KEREA permettra également de mettre en place le tri à la source des biodéchets avec un dispositif de tri robotisé. Les biodéchets seront transformés en compost. Cet amendement organique servira notamment au reboisement du site de Dunet.

Le reliquat c'est à dire 30 % des déchets entrants, seront enrubbannés en balles et mis en décharge, si c'est cela la fameuse décharge à ciel ouvert, il est temps de faire le ménage chez les agriculteurs ! L'enrubannage des résiduels permettra de supprimer tout risque d'envols ou d'odeurs, de plus ils seront enfouis.

L'unité créera une quarantaine d'emplois directs auxquels s'ajoutent les emplois induits, sans oublier les ressources financières générées pour les collectivités.

Il est à noter également que des discussions ont été engagées avec RAILCOOP qui est très intéressé par le transport des matériaux valorisables vers les filières de recyclage.

Effectivement il y aura quelques nuisances,

nous aurons une cinquantaine de camions supplémentaires, mais compenseront-ils ceux qui ont disparu ? C'est un projet qui s'inscrit pleinement dans la loi et dans la transition écologique. Mais on peut aussi préférer le développement d'une entreprise qui pollue régulièrement notre territoire depuis des années c'est un choix.

COMMERCE



Intermarché a terminé son agrandissement permettant à la population Viviézoise de trouver un plus grand choix de produits, des rayons plus espacés, de nouveaux services avec un personnel accueillant et sympathique. Il aura fallu de très nombreuses années pour libérer ce terrain, pour dépolluer en partie, pour acheter à la SNCF du terrain permettant ainsi la construction du premier bâtiment. Puis l'obtention du permis pour la surface supplémentaire, le refus à la commission départementale, cela pouvait faire concurrence à la zone du Centre !!! Le résultat positif du recours à la commission nationale. Puis enfin la construction de cette extension, sans pour l'instant une occupation de la surface destinée à la pharmacie. Ce sera un autre épisode. En attendant longue vie à ce magasin qui pour nous est entre les deux pôles de Viviez et accessible très facilement par tous.

RAILCOOP



Cette société basée sur la zone de Cambes à Figeac est une société coopérative citoyenne qui a décidé de lancer une ligne de fret entre St Jory à côté de Toulouse et Capdenac-Viviez. Pour cela le bâtiment qui recevait il n'y a pas si longtemps le fret de VMBS est clos. Nous avons aidé VM à créer une bande de stationnement le long de la route de la zone du Bourg. Les trains vont certainement bientôt arriver, entre les fermetures d'usines et le rail, les camions vont être moins nombreux.

VM BUILDING SOLUTIONS

La société continue son chemin et prépare l'évolution du bâtiment de traitement des eaux.

DÉPOLLUTION DES JARDINS

Une réunion publique aura lieu au premier semestre, organisée par les services de l'Etat et les ministères correspondants. Pour mémoire suite à l'étude Cassiopée menée par le ministère de la santé il a été préconisé la dépollution des jardins. Suite à cela après des années de difficultés, l'entreprise a accepté de prendre en charge une partie des terrains concernés afin de permettre aux propriétaires ou locataires de jouir d'une utilisation normale. On peut comprendre que pour certains cela ne sert à rien, pour nous nos enfants doivent pouvoir bénéficier d'un terrain sain. Chacun assume ses choix.

HÔTEL DES CELIBATAIRES

Celui-ci dans un état lamentable devrait disparaître dans l'année. Le transformateur ENEDIS sera déplacé. Cela permettra à terme de supprimer le pont des Trois Eaux et de baisser le niveau de la confluence des deux ruisseaux, tout cela sous l'égide du Syndicat mixte du Célé - Lot médian.

Espace Jacques REY

TRAVAUX TOITURE

Préalablement aux travaux de requalification de l'Espace Jacques Rey, un diagnostic de la toiture préconisait de reprendre les joints des tasseaux et l'ensemble des points singuliers (rives et solins). Or pendant les travaux en 2020, de multiples fuites sont apparues dues à l'usure du zinc. Malgré des réparations au fur et à mesure (31% de la totalité du LOT 3 couverture/Etanchéité/Zinguerie), de nouvelles fuites apparaissaient.



Afin de ne pas dégrader et compromettre les aménagements intérieurs faits, il a été décidé d'engager la réfection totale de la couverture permettant également de prolonger la durée

de vie de celle-ci. Le cabinet CL-Architecture de Montbazens, maître d'œuvre de l'opération, a préparé le dossier et après consultation, le marché fut attribué à l'entreprise DELBES de RODEZ pour un montant de 251 584.48 € TTC. Le chantier a débuté mi-juin 2021. Les protections et sécurités ont été mises en place.

La préparation des bandes de zinc (pliage et coupage) a été exécutée par l'entreprise PRADAYROL de Viviez.

Ensuite les premiers travaux ont consisté à déposer le chéneau central et à le refaire en zinc. Puis la réfection de la toiture a commencé, par bandes d'environ 3 m. L'entreprise a déposé la couverture à tasseaux existante et trié les diffé-

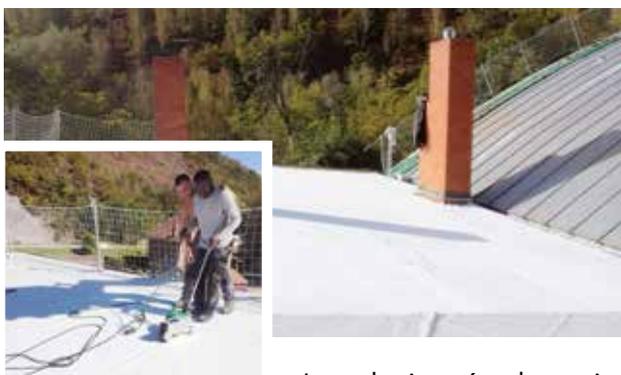


rents éléments, puis recloué l'ancienne volige afin d'éviter la remontée des anciens clous. Pendant les travaux pour éviter les infiltrations dans la salle, un bâchage des zones a été mis en place à chaque fin de journée.

Avant la pose des nouvelles plaques de zinc, une nappe de désolidarisation en polyéthylène avec des plots de 8.6 mm de haut a été mise en place.

Les longueurs développées du toit de la face Est de 14.65 m et celle de la face Ouest de 19.50 m ont nécessité d'avoir des bandes d'une longueur de 7.10 à 11.70 m et 0.58 m de large. Les bandes ont été posées et fixées à l'aide de pattes fixes et coulissantes, elles ont été serties avec réalisation d'un joint debout de 25 mm.

Sur la partie au-dessus de l'ancienne caserne des pompiers, le choix a été fait de refaire la toiture en revêtement d'étanchéité monocouche apparent à base de PVC plastifié, une cheminée qui ne servait plus a été démolie.



Les plexis usés, des puits de lumière (skidome) ont

été remplacés.

Fin décembre, le chantier s'est terminé. Après pratiquement deux ans de travaux, retardés par la COVID 19 l'Espace Jacques REY a fini sa « mue ».



AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Débuté en février 2021, les travaux de voirie et de bordurage ont été réalisés par l'entreprise ROUQUETTE. Deux places de stationnement PMR (personnes à mobilité réduite) à proximité de l'entrée ont été créées et de nouvelles bordures ont été posées pour délimiter les espaces verts.



La voie du parking a été revêtue d'un enduit bicouche.

Au sol, devant l'entrée, des résines colorées permettent de faire la liaison entre l'extérieur et l'intérieur de la salle.

La pose du mobilier extérieur (potelets pour interdire le stationnement devant l'entrée, poubelle et cendrier) est venue accompagner cet aménagement.



RÉALISATIONS 2021

ROUTE DE CÉRONS

Le 6 juillet 2021, une consultation pour les travaux d'aménagement en traverse d'agglomération « au Couzet » a été faite et prévoyait également les travaux d'entretien de voirie route de Cérons vers la rue du stade. L'entreprise ROUQUETTE a été attributaire du marché pour un montant de 215 691 € TTC. Ces travaux devaient débuter en novembre mais suite au retard de la dépose des câbles France Télécom, ils seront réalisés en début d'année.

TALUS AVENUE ADAM GRANGE

Fin février, suite aux gelées hivernales des blocs de pierres sont tombés à proximité d'une habitation avenue Adam Grange. La commune a mandaté un expert géologue qui a constaté quelques fissures dans le rocher avec un risque d'éboulement important et dangereux. L'entreprise VTS de Narbonne, spécialiste en travaux acrobatiques, est intervenue courant mars pour débroussailler, couper les arbres en crête et purger les éléments instables. Ensuite un grillage a été plaqué sur la falaise à l'aide d'ancrage dans le rocher. Le coût total de ces travaux s'est élevé à 11 760 € TTC.



LES ÉPICÉAS DES BARTHES

Plantés depuis plus de 50 ans, ces arbres alpins supportent mal le réchauffement climatique, et sont inadaptés à notre région. Ils sont attaqués par un coléoptère, le Scolyte qui creuse des galeries dans le cambium (la fine couche sous l'écorce) pour y déposer leurs œufs, et ainsi condamnent des arbres par milliers. La société Le Bois de La Vallée du Lot est intervenue pour abattre et valoriser les épicéas.



Courant janvier 2022, les souches résiduelles seront enlevées puis des arbres caduques (Frênes, chênes, arbres à miel,...) seront replantés.

Travaux en régie

Les services techniques se sont attachés à réaliser les différents travaux que la collectivité leur a confiés.

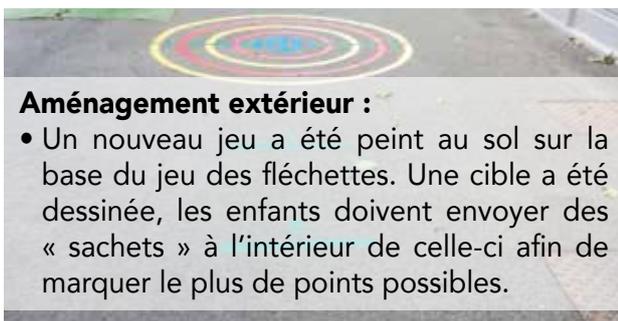
DANS LES ÉCOLES

École du Pont :

La création d'une nouvelle classe a nécessité quelques adaptations dans les locaux. La salle



de motricité dévolue aux enfants de maternelle s'est transformée en salle de classe, les murs ont été repeints et des aménagements ont été faits.



Aménagement extérieur :

- Un nouveau jeu a été peint au sol sur la base du jeu des fléchettes. Une cible a été dessinée, les enfants doivent envoyer des « sachets » à l'intérieur de celle-ci afin de marquer le plus de points possibles.

- Dans la cour côté cantine, une pelouse synthétique a été posée.
- A l'extérieur de l'école, un range vélos a été installé.



École Pierre Boissière :

Cette année les agents ont remis un coup de peinture dans la classe des CM et à la cantine. Le choix de nouvelles couleurs a été fait en collaboration avec l'institutrice.



Aménagement cours de récréation :

- Ici aussi, on retrouve un jeu de cible.



- Traçage de raquette basket.

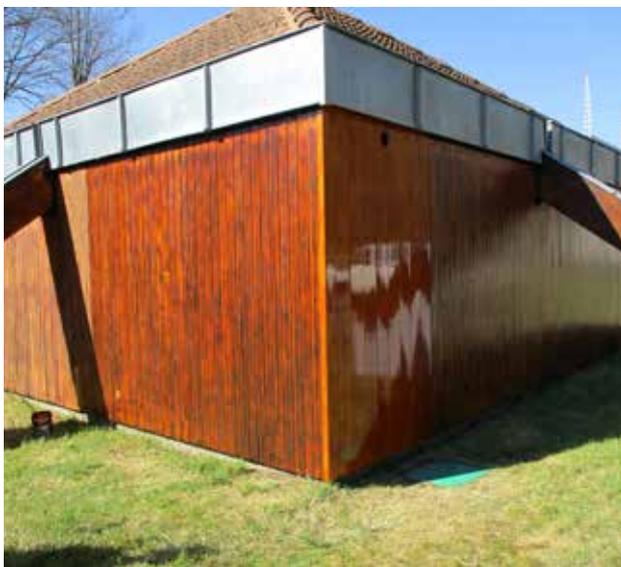
RÉALISATIONS 2021

SALLE DU CROUZET

Cette salle ne répondait plus aux normes d'accessibilité. A l'extérieur, le cheminement permettant de rentrer à niveau a été repris, à l'intérieur, un WC accessible a été aménagé.



Pendant l'été, le bardage bois a été rafraîchi par une lasure.



TRAVAUX DE VOIRIE



Chemin des Granges l'écoulement des eaux pluviales ne se faisait pas correctement, les services techniques sont intervenus pour mettre en place une grille pluviale et la raccorder au réseau. Ces travaux ont nécessité la reprise d'un mur de soutènement de la route.



Rue de Cérons, derrière l'ex-SO-PAVE, pose d'un regard pluvial et curage du fossé.



Rue des Peupliers création d'un espace vert. Après la construction d'un petit mur de soutènement et la pose d'un banc, de nouvelles variétés de fleurs ont été plantées et ont égayé cette entrée de rue.





Au stade, les locaux électriques ont été crépis.

Pour l'entretien des stades, les services techniques interviennent régulièrement pour tondre, aérer, nourrir (engrais) mais également pour permettre à tous les joueurs (rugby et football) de s'entraîner et de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions.



Ils tracent régulièrement les différentes lignes de jeu.

NETTOYAGE DES RUES ET DU CIMETIÈRE

C'est un travail fastidieux ! Pour le cimetière les services interviennent trois fois par an. Il est rappelé aussi que les propriétaires de tombes ont des devoirs d'entretien.

Avant de lancer la procédure de reprise des concessions abandonnées, la mairie procédera à un affichage sur les concessions semblant abandonnées et toute personne possédant des renseignements sera priée d'en informer la mairie.



LA CABANE À LIVRES

A l'initiative des élus de Viviez, une boîte à livres a été installée sur l'espace vert de l'entrée nord de Viviez-Bourg pour proposer un mobilier dans lequel les habitants peuvent emprunter et échanger librement des livres. Réalisée à partir d'un vestiaire, rappelant le côté industriel de notre cité, les services techniques ont façonné et peint cette « cabane ». Une dalle en béton désactivé sera conçue pour l'y installer.

Une deuxième boîte à livres est en préparation et sera installée au premier semestre 2022, à proximité de l'école de Viviez Pont.



RÉALISATIONS 2021



Espaces verts - Fleurissement

Nos jardiniers œuvrent tous les ans pour créer et renouveler les espaces verts de notre commune. Cette année encore des efforts importants ont été faits pour embellir notre village.



Mars bleu & Octobre Rose

L'information sur le dépistage du cancer colorectal et du cancer du sein se fait aussi par la communication au sein de notre commune. En mars, des nœuds bleus et en octobre des cœurs roses sont installés pour rappeler l'importance de ces dépistages.



EN BREF

Inondations

Le 1^{er} février, après de fortes pluies les cours d'eau de notre commune ont « gonflé » et pu par endroits sortir de leur lit sans atteindre toutefois les hauteurs de la crue de 2003. Le travail fait sur les ruisseaux avec le nettoyage et l'entretien des berges, la démolition du pont place de Moscou et toutes les autres opérations réalisées depuis des années favorisent le bon écoulement des eaux.



Le Riou Viou dans le Bourg



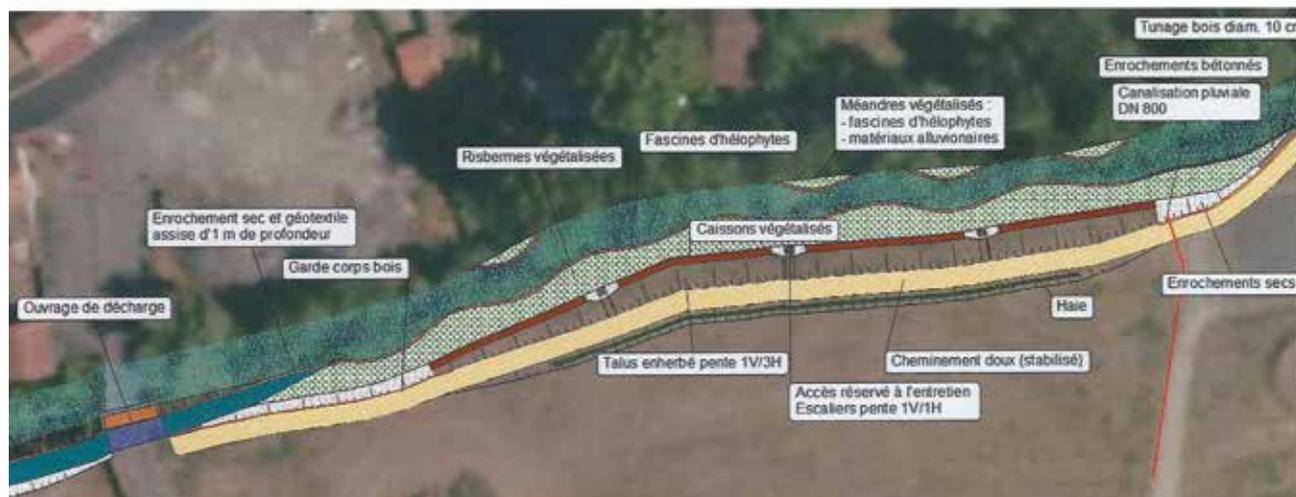
Le Riou Mort à Joany

TRAVAUX SYNDICAT MIXTE DU CÉLÉ - LOT MÉDIAN :

Depuis 5 ans le Syndicat mixte du Célé - Lot médian (SmCLm) exerce la compétence « GEMAPI », (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), par transfert de compétence. Pour notre communauté il était important de rejoindre un syndicat de rivière structuré et opérationnel.

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations « PAPI » porté par le Syndicat mixte du Bassin du Lot nous avons travaillé à la prévention du risque inondation. Les études préalables réalisées en 2019 sur le secteur du pont des Tuileries à Viviez ont montré que celui-ci limite le transit des crues les plus importantes. De plus le mur de soutènement de la zone des Tuileries, mur construit par la briqueterie, présentait depuis de nombreuses années des affaissements significatifs dont un important et dangereux en 2019. Pour les travaux

EN BREF



de renaturation sur la berge en rive gauche du Riou Mort, le syndicat a répondu aux appels à projet portés par l'Agence de l'eau Adour Garonne et la Région Occitanie concernant la renaturation des cours d'eau.

Le programme de restauration écologique du Riou Mort a prévu la suppression du mur de 5 mètres de hauteur en bordure du ruisseau sur 170 mètres.

La réalisation d'un ouvrage dit de « décharge » pour évacuer les fortes crues au droit du pont des Tuileries a été mis en place.

Ce projet s'inscrit dans une zone fortement anthropisée et contrainte. Il permet un gain environnemental avec le remplacement du mur par des berges à pente plus douce et l'installation d'une banquette végétalisée en bordure du Riou Mort ainsi que par un travail de mise en place d'espèces végétales locales plus adaptées.



La mise en place d'un cheminement en haut de berge, facilite l'accès de cette zone renaturée à tous. Le site permet également une sensibilisation des écoliers aux problématiques environnementales par l'intermédiaire de visites sur place.



EN BREF



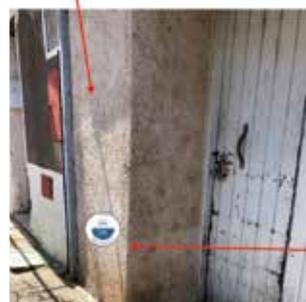
Les travaux ont démarré le 2 septembre pour se terminer en janvier 2022 par la renaturalisation de la rive gauche entre le pont et l'école. Le montant des travaux, y compris leur suivi, s'élève à 645 000 € TTC.

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT

Le Syndicat Mixte du Bassin du Lot a initié l'action de fourniture de repères de crues. Pour ce faire, il a contacté l'ensemble des communes du bassin du Lot couvertes par un PPRi (Plan de Prévention des Risques Inondations) afin de recenser les besoins en matière d'information sur les risques d'inondations. La mise en place de repères de crues permet de perpétuer la mémoire du risque auprès de la population. Ils matérialisent le souvenir d'évènements importants en indiquant le niveau maximum atteint par une crue en un point donné, et rappellent ainsi les conséquences potentielles de la survenue d'une crue équivalente au niveau local. Les sites appropriés ont donc été définis pour la pose de ces éléments constitutifs de la prévention des inondations. Sur notre commune, deux sites ont été validés, avenue Adam Grange et Place de Moscou.



Date de la crue : Décembre 2003
Hauteur d'eau : trace visible



Date de la crue : Décembre 2003
Hauteur d'eau : Trace sur le mur visible
Source : mairie

TRAVAUX SIEDA

Cette année le programme d'enfouissement des réseaux secs, piloté par le SIEDA, avec la participation de la commune prévoyait la rue de la Boudie, entre la rue des Troènes et le chemin d'accès à la Boudie-Haute. Réalisé par l'entreprise LARREN, ce chantier devrait continuer en 2022 par la suite de la rue, la Boudie-Village et la Boudie-Haute. Au niveau de la Boudie-Village, la Communauté et la Commune vont travailler conjointement avec l'entreprise afin de reprendre les réseaux AEP, Eaux Usées et Eaux Pluviales.



TRAVAUX DECAZEVILLE-COMMUNAUTÉ

Impasse des Granges, Decazeville-Communauté a repris le réseau des Eaux Usées, dans cette zone en rejet direct, pour 10 habitations et 3 locaux industriels. Le raccordement en gravitaire n'étant pas possible un poste de relevage avec 250 ml réseau et 10 boîtes de branchement ont été posés par l'entreprise CAPRARO. Le nouveau réseau a été raccordé au collecteur d'assainissement afin d'acheminer les eaux usées à la station de traitement de Viviez.



TRAVAUX TEREGA À LA PEYROLIÈRE

Dans le cadre de la modernisation du réseau de distribution du gaz, la canalisation en encorbellement en amont du pont sur l'Enne devait être déplacée, pour cela un nouveau tracé a été choisi. Préalablement aux travaux, une étude d'impact a été faite et a révélé la présence d'un insecte protégé, le Grand Capricorne. Son habitat naturel étant le chêne, ceux sur l'emprise des travaux ont été abattus. Ensuite la canalisation est passée sous la R.D. 5 par fonçage et après terrassement du talus le raccordement s'est fait sous le convoyeur. L'ancienne conduite a été condamnée.



EN 2022

DÉMOLITION

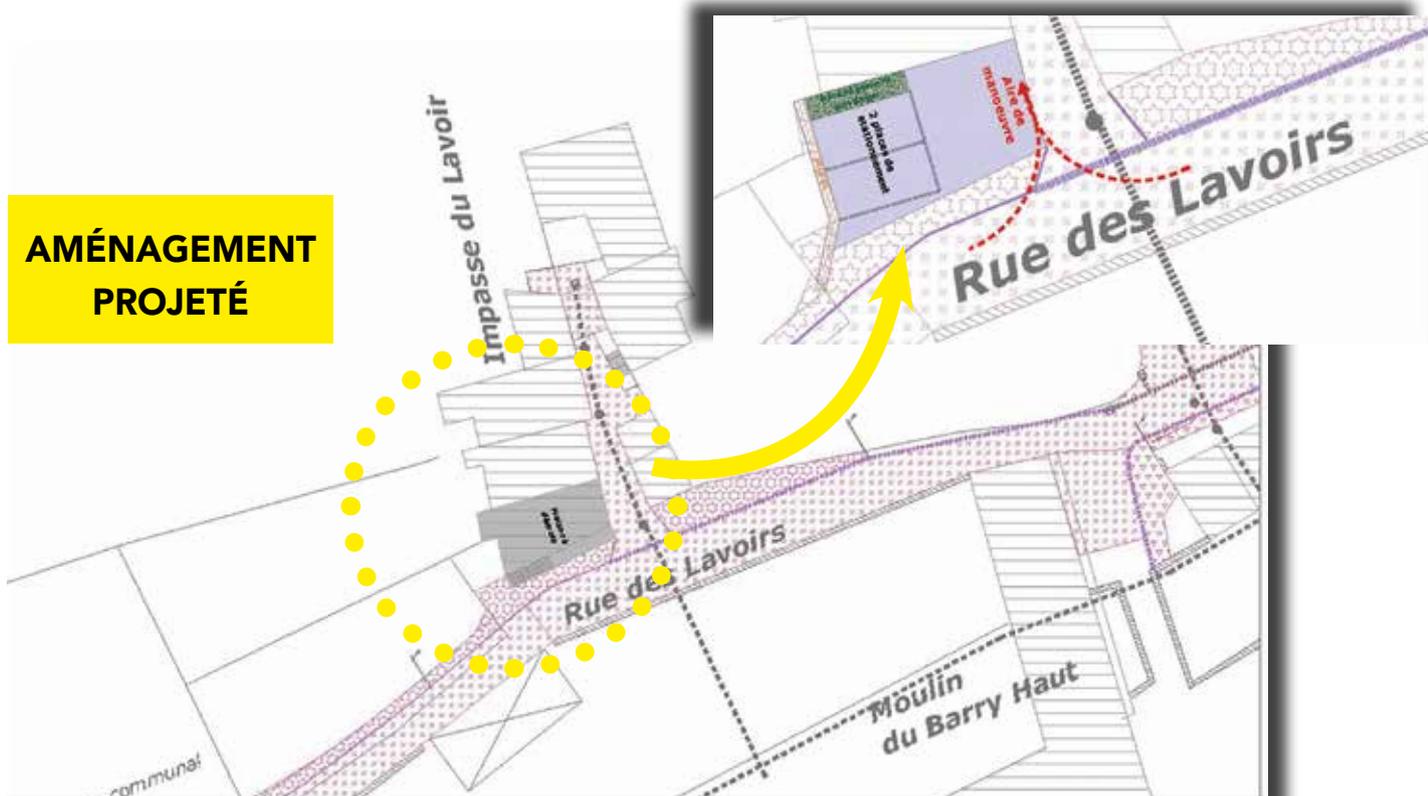


En janvier 2016, le conseil municipal a souhaité aménager la rue des Lavoirs afin d'améliorer la circulation et la sécurité. Pour poursuivre l'élargissement de la voie dans sa partie haute l'acquisition d'une bande de terrain de la propriété de Madame SALESSE était nécessaire. Au terme de la procédure de « bien vacant et sans maître », la commune a acquis en 2017 pour la somme de 17 108 € l'ensemble des biens de la succession.

A présent, il est fait le choix de démolir cette maison et ainsi permettre de requalifier cet îlot. Le projet prévoit :

- De créer une aire de manœuvre pour les services d'incendie et de secours,
- De créer deux places de stationnement, avec un aménagement paysager des abords.

AMÉNAGEMENT PROJETÉ



NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet devenu obsolète est en train d'être repensé par la municipalité avec l'aide du SMICA. Il permettra de diffuser des informations de façon plus rapide que le bulletin municipal qui continuera néanmoins d'être distribué. Les commerçants, les artisans et les entreprises souhaitant diffuser des informations sur leurs activités pourront en faire la demande auprès de la mairie.

VIE ASSOCIATIVE

L'Amicale Pétanque



Après avoir « jeté » les boules sur l'esplanade de l'Espace Jacques Rey, les pétanqueurs ont réinvesti la salle sportive réaménagée. Ils ont pu apprécier cet équipement qui répond à leur besoin. Le choix du revêtement avec le club permet d'éviter l'arrosage du sable précédemment utilisé avec les dégâts que ce processus générerait.

Les Amis du Moulin

Le moulin, ou l'histoire d'un enchaînement de déconvenues, de pannes, et de volonté de remise en état.

On a coutume de dire, quand on entre sans difficulté dans un lieu fréquenté, que l'on entre ici comme dans un moulin. Et bien, c'est exactement ce qui est arrivé pendant le



confinement. Des voleurs bien renseignés se sont introduits dans le moulin, et y ont perpétré un pillage en règle, en dérobant non seulement l'outillage, mais aussi des équipements électroménager et audiovisuel.

Dans un premier temps, suite au cambriolage, tous les accès donnant sur l'extérieur ont été sécurisés, pas moins de 7 portes. Une partie de l'outillage qui avait disparu a été renouvelé.

Pour entreposer et sécuriser ce dernier, un

local à usage d'atelier a été aménagé.

Les Amis du Moulin ont profité de cette période creuse pour installer le tamis dans le blutoir, et aussi procéder à la fabrication et la mise en place de masselottes dans ce dernier, le remplacement du tamis, était quant à lui, programmé de longue date. L'Histoire du tamis ne s'arrête pas là !

Comme un malheur n'arrive jamais seul, la roue à augets, servant à entraîner une des deux paires de meules, montrait des signes de faiblesse. La rouille la dévorait. Les Amis du Moulin se sont donc lancés dans sa réparation, « une des plus importante intervention ». La fabrication et la mise en place de 20 augets, en acier inoxydable, rendue possible par l'achat de la matière première par la mairie.

Cela ne suffisait pas, puisque la vanne à guilotine qui alimente cette roue à augets menaçait de se désolidariser de son support qui fut à son tour reproduit également en inox par les « petites mains » du moulin.

Lorsqu'ils ont remis en marche, l'autre paire de meules qui est actionnée par la turbine, il fut impossible de refermer la bonde qui alimente en eau cette dernière. La réserve d'eau a été vidée pour avoir accès à celle-ci et la remettre en état de marche.

On a coutume de dire, que quand le chat n'est pas là, les souris dansent ! C'est plutôt les rats qui ont dansé pendant tout ce temps ! Le tamis changé quelque mois plus tôt était rendu inutilisable par ces nuisibles. Un autre est en commande.

Les goulottes de la farine et de la repasse ont été gainées avec du tube PVC, les rats, toujours eux, avaient rongé le bois pour s'introduire à l'intérieur.

L'optimisme légendaire des amis du moulin, ne veut pas croire que le sort s'acharnera indéfiniment, sur ce patrimoine remarquable de Viviez.



VIE ASSOCIATIVE

AOV Boules Lyonnaises

L'AOV boules s'est engagé au championnat des clubs, les résultats sont très positifs.

Cette année le club va organiser plusieurs concours :

- Les petits pas boulistes en janvier
- Le championnat tête à tête sur les terrains extérieurs au Crouzet le 2 et 3 avril
- Le grand prix de Viviez le 22 Mai
- Le doublette Régional le 11 et 12 juin

Le jeune bouliste Noé GARDES a rencontré le champion du monde de tir rapide Guillaume ABELFO à Balaruc les Bains, une discipline qui fait son bonheur dans le monde de la lyonnaise.



Les Bols du Bassin

L'association « Les Bols du Bassin » est une association qui compte une trentaine d'adhérents passionnés de vieilles mécaniques auto. Les 2CV, R8, 4CV-Panhard, DS, Traction, Mercedes, Ami6, Porche, Alpine, BMW, ... sont autant de modèles présents au sein du club.

L'année 2021 malgré le contexte sanitaire n'a pas été inactive. Le club a participé à plusieurs manifestations (Combes, Cransac, Firmi, Villefranche de Rouergue, Villeneuve). En espérant que 2022 sera plus propice aux sorties ? toutefois la date du 17 juillet à Espalion a été retenue à l'occasion de la jour-



née du patrimoine des véhicules d'époque. D'autres rencontres sont également prévues.

La Compagnie des Archers



Après avoir remporté un titre de championne de France au tir à l'arc à Sémezanges (Côte d'Or), Aurélie AUTRET, ajoute à son tableau une médaille d'or supplémentaire. Ce qui lui fait un palmarès d'une 3^{ème} place au championnat d'Europe, 7 médailles

d'or, 2 médailles d'argent et 3 médailles de bronze en championnat de France.

La municipalité a organisé en son honneur une réception afin de lui remettre la médaille de la ville de VIVIEZ accompagnée d'un bon d'achat avec des félicitations ô combien méritées après de nombreuses heures d'entraînement pour en arriver là et pour un jour pourquoi pas atteindre la plus haute marche.

Le 27 et 28 novembre les archers du bassin ont organisé un concours dans la nouvelle salle des sports Jacques REY refaite à neuf pour les archers et boulistes.

Cette compétition de tir à l'arc en salle, 2 fois 18 mètres, comptait pour le sélectif de championnat de France. Ce concours comportait du tir à l'arc traditionnel et arcs à poulie, cela a permis de réunir 11 clubs VIVIEZ, RODEZ, ST AFRIQUE, CAUSSADE, BOZOUL, LUC-LA-PRIMAUBE, ALBI, BARAQUEVILLE, NEUILLY SUR MARNE, AURILLAC, CAHORS.



VIE ASSOCIATIVE

La Gymnastique féminine



L'année passée a été un peu difficile pour le club et malgré tout il est toujours debout. Pour l'année 2021-2022, quelques adhérentes ont décidé de continuer de faire leurs séances hebdomadaires de gymnastique pour garder la forme, toujours avec sérieux et beaucoup de plaisir. Elles vous souhaitent une « Bonne et heureuse année 2022 »

La Chorale

Cette dernière a continué ses activités et cette année a contribué à l'animation du repas des anciens.

Comité d'Animation Viviezois

Cette année encore la COVID a chamboulé les festivités. Malgré les restrictions sanitaires, les manèges se sont installés place de la Victoire et pour eux c'était la première fête après une année sans travail. Le samedi le vide grenier a eu lieu avenue Jean-Jaurès et le lundi fut proposé le concours de pétanque où de nombreuses doublettes sont venues s'affronter. Le déroulement du défilé n'a pas eu lieu. De plus en cette fin d'année il n'a pas été possible d'organiser le réveil- lon, Covid oblige.



La Joie de Vivre

Cette pandémie a privé les 38 adhérents du club des aînés de Viviez, « la Joie de Vivre » de se retrouver une fois par semaine dans leur local. En septembre 2021, ils ont pu reprendre leurs activités qui leur tiennent à

cœur. Pour clore cette année 2021, très mouvementée, un repas a eu lieu au restaurant O'Zinc jeudi 16 décembre avec distribution de boîtes de chocolats, suivi du traditionnel quine dans le local du club.



JSBA

Suite à la vente du château de la Griffoulière de Flagnac, le District Aveyron Football avec les Restos du Cœur et le club de foot JSBA ne pouvaient plus utiliser les stades pour l'organisation du NOËL DES FOOTEUX qui a lieu le 11 novembre.

VIVIEZ ayant un site sportif qui pouvait accueillir une telle manifestation, s'est vu accueillir cette année le NOËL DES FOOTEUX avec la participation des clubs de JSBA, FOOT-VALLON, MONTBAZENS et RIVES DU LOT – DOURDOU, soit 235 joueurs.

Les enfants ont apporté un jouet pour les Restos du Cœur qui les redistribuent aux plus démunis. Un vrai succès pour cette manifestation qui a réuni 400 personnes.

Ce même jour se déroulaient, les tournois Georges Boyer et André Cayla sur le stade Camille GUIBERT à Decazeville organisé par RBOA qui recevait 66 équipes soit 600 joueurs et accompagnants.

Ce jeudi du 11 novembre, plus de 800 enfants étaient présents sur les deux enceintes sportives de Viviez et Decazeville.



RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022



Ecole Viviez Pont

Les écoles de Viviez sont toujours classées en réseau d'éducation prioritaire permettant de réduire les effectifs à 12 enfants par classe.

Suite à une augmentation d'élèves, l'école primaire du Pont s'est vu attribuer un emploi d'enseignant supplémentaire faisant évoluer la structure à 4 classes avec l'aménagement d'une nouvelle salle.

Le jeudi 2 septembre, c'était la rentrée pour les 95 élèves des écoles de Viviez. Messieurs Jean-Louis DENOIT, maire, et Philippe FOUQUENET, adjoint en charge des affaires scolaires, ont rendu visite aux écoles.

Celle de Viviez Pont a accueilli Clémence CROUZET qui connaît là sa première affectation dans l'Education Nationale. Perrine FERNANDES s'est installée dans une nouvelle classe aménagée dans une des salles de motricité.

A l'école Pierre Boissière, Séverine LARREN et ses élèves ont apprécié la salle de classe fraîchement repeinte. Mathilde GIROU actuellement absente est remplacée par Claire ARGENTIER.

Monsieur Jean-Louis DENOIT a souhaité une bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants mais également au personnel



Ecole Pierre Boissière

communal qui travaille dans les écoles et au personnel des Francas qui encadre les enfants pendant la garderie et propose des activités pendant les temps périscolaires.

RYTHME SCOLAIRE

Lors de la réunion du lundi 17 mai 2021, les différents acteurs (élus, enseignants) se sont félicités du choix de la semaine à 4.5 jours constatant que les activités sont de plus en plus sollicitées par les familles. Il est mis en exergue l'équilibre entre les enseignants et les animateurs des Francas se définissant comme « une communauté éducative qui porte les projets ensemble en lien avec les familles ». De plus, la présence des Francas dans les écoles a permis également d'amortir le choc de la Covid19 grâce aux activités très appréciées par les enfants.

Il a été décidé de maintenir la semaine à 4.5 jours qui est la durée hebdomadaire légale pour trois années scolaires (2021-2022 ; 2022-2023 ; 2023-2024). Le projet Educatif territorial (PEDT) a été renouvelé afin de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires.

ECOLE PIERRE BOISSIÈRE

39 ÉLÈVES

Mathilde GIROU	3 PS1 - 5 PS2	12 MS
Séverine LARREN	4 CM1	15 CM2

ECOLE DU PONT

56 ÉLÈVES

Nadège BRUEL		15 GS
Perrine FERNANDES	2 PS1 - 7 PS2	6 CE1
Christophe DOUZIECH	11 CP	3 CE1
Clémence CROUZET	5 CE1	7 CM1

RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

CRISE SANITAIRE

Au mois de mars 2021, la municipalité a distribué aux enfants de plus de 6 ans des masques offerts par la Région et continue à gérer l'application des règles sanitaires évolutives et contraignantes.

RESTAURATION SCOLAIRE

En application de la loi EGALIM imposant 50% de produits de qualité (Label rouge, AOP, IGP..) dont 20% de BIO, le fournisseur ANSAMBLE qui livre les repas dans nos cantines scolaires adaptera ses menus en fonction dès le 1er janvier 2022.

JOURNÉE ARCTIQUE PROJET PÉDAGOGIQUE GRAND NORD

Le 14 septembre 2020, les classes CP - CE1-CE2 - CM1 - CM2 devaient suivre Sébastien DOS-SANTOS, explorateur et reporter pour ses expéditions polaires. L'année scolaire devait se conclure par la venue du musher et son attelage pour présentation à l'école du Pont. Suite à la COVID19 cette manifestation a été repoussée les 6, 7 et 8 mai 2021.

Le vendredi fut consacré aux enfants des deux écoles où l'explorateur a présenté son matériel et son traîneau, expliqué son activité bivouac notamment comment se protéger du froid et a permis aux enfants d'avoir des contacts rapprochés avec ses chiens d'attelage (une trentaine).

La journée du samedi était prévue pour les parents et enfants désirant le rencontrer.

Ce projet ayant rencontré un franc succès, les instituteurs en accord avec la mairie ont décidé de renouveler l'opération en fin d'année scolaire 2021/2022.



COURT MÉTRAGE

Le 6 juillet, l'association Film du coin a réalisé et produit un court métrage dont une partie se déroule dans l'enceinte de l'Ecole Pierre Boissière avec la participation des élèves de la classe de Séverine LARREN.

Vous pourrez la visionner via ce lien <https://youtu.be/WHnnsuXVNHM>

Bon visionnage !

NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ÉCOLE

En juin 2020, le ministère de l'Education nationale de la jeunesse et des sports a défini une stratégie numérique pour l'Education. La commune a répondu à un appel à projet financé à hauteur de 70 % par l'Etat afin de renouveler le matériel informatique des écoles (ordinateurs, casques, webcams, vidéoprojecteur interactif).

DISPOSITIF PETITS DÉJEUNERS

Impulsé par l'Education Nationale il a décidé de s'engager dans le dispositif petit déjeuner pour nos écoles.

Après concertation, les Francas assurent la mise en œuvre de ce petit déjeuner qui est offert et proposé aux enfants fréquentant le CLAE le mercredi matin de 7h40 à 8h20.

Des objectifs pédagogiques sont ciblés à travers des activités ludiques autour du goût et de l'alimentation, découverte de nouveaux aliments, de saveurs (sucré/salé) ou selon la culture d'autres pays. La composition des petits déjeuners est élaborée de manière à respecter les apports énergétiques nécessaires au bon déroulement de la journée.

Environ 17 enfants sont présents chaque mercredi et partagent avec les copains un petit déjeuner équilibré.



RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES GÉRÉES PAR LES FRANCAS

Les temps périscolaires aux écoles de Viviez sont des temps de vivre ensemble et de découvertes en tout genre.

Les activités manuelles, sportives et les jeux de société adaptés à leurs âges et à la saison sont proposés aux enfants deux fois par semaine.

Les enfants ont notamment pu partager des activités lors de la semaine du goût en octobre, ils ont assisté à la fabrication d'un gâteau à la broche.

Les enfants ont également participé à la fabrication de décors pour le repas des aînés de Viviez.

Le mercredi 15 décembre les Francas de l'Aveyron ont accueilli à l'espace Jacques Rey de Viviez la compagnie A de Toulouse pour deux représentations d'une adaptation de la célèbre pièce de Molière « Les précieuses ridicules ». Les deux représentations ont regroupé environ 200 enfants et jeunes ; les écoles de Viviez et les centres de loisirs du bassin et des environs étaient présents.



RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

FRESQUE COLLECTIVE

Du 28 juin au 9 juillet, l'artiste Jokolor intervenait pour peindre une fresque sur environ 40 mètres de long du mur de l'enceinte du stade.

La première semaine, l'artiste JOKOLOR a reçu et accompagné tour à tour les enfants des écoles de Viviez.

La deuxième semaine, avec l'aide de participants, l'artiste terminait son œuvre.
Belle expérience humaine et artistique !



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élus en charge des écoles ont émis le souhait de mettre en place un conseil d'enfants. Après concertation avec les instituteurs et leurs soutiens ce projet a été unanimement accepté et apprécié.

Les 6 et 7 décembre, les élèves du CP au CM2 ont visité les locaux de la mairie de Viviez afin de préparer l'élection du futur conseil municipal des enfants. Ils ont pu échanger avec Madame GRIALOU Marie-Claude et Monsieur FOUQUENET Philippe adjoints et le personnel administratif.

Des élections à venir permettront d'élire 1 maire et 4 conseillers. Chaque école disposera d'un budget propre et un budget « projet commun pour la ville » sera également alloué. Des conseils municipaux d'enfants auront lieu en mairie afin de mener à bien leurs projets.

Cette initiative aura pour but d'expliquer et d'apprendre aux enfants comment se réalisent les projets au sein d'une commune.



INFOS DIVERSES



REGROUPEMENT DES BUREAUX DE VOTE DANS L'ESPACE JACQUES REY

Afin de régler la problématique que nous avons notamment dans l'école du Pont pour l'installation du bureau de vote, il a été décidé de regrouper les deux bureaux « mairie et école » dans l'espace Jacques Rey offrant une place suffisante avec un parking adapté. L'arrêté préfectoral du 23 août 2021 autorise cette modification.

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.

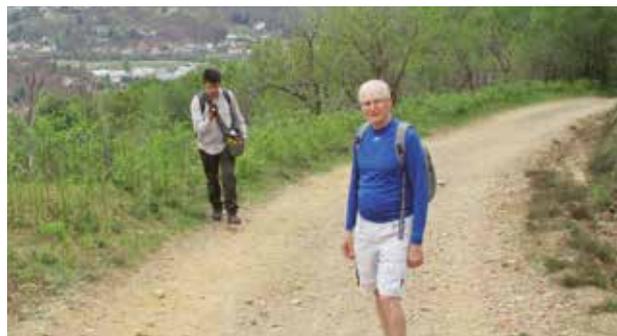
Ce sera l'occasion d'étreindre cette nouvelle pratique.



CHEMIN DE RANDONNÉE

L'année précédente, un chemin de randonnée a été proposé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR).

Celui-ci retenu et balisé par le comité départemental apparaît dans le nouveau topo guide « LES BELLES BALADES DE L'AVEYRON » en vente à l'office du tourisme.



INCIVILITÉS

De nombreuses personnes profitent du terrain annexe au Crouzet pour pratiquer diverses activités et notamment pour promener leur chien. Il est courant que les joueurs trouvent « des crottes » de nos amis les bêtes alors n'oubliez pas de les ramasser.

Et... c'est pareil sur nos trottoirs et dans nos pelouses.

L'accès aux chiens est toléré sur le stade mais



Un maître responsable ramasse !

Merci à tous



EXPO

Le mardi 10 octobre nous avons inauguré l'exposition présentée par la Maison Départementale de la Résistance, Déportation et Citoyenneté d'Aubin et l'ANACR. Cette dernière relatait les événements qui se sont passés le 10 Août 1944. Une colonne allemande venant d'Albi a fait des ravages sur tout son trajet, ici plusieurs familles furent touchées par de nombreux décès. Cette exposition faisant revivre ces événements douloureux a permis à certains, qui enfants avaient vécu cette période, de confier de précieux témoignages qui seront conservés par les membres de l'ANACR dans les archives. Merci à eux.



NOËL À LA MAIRIE

Les enfants du personnel communal se sont retrouvés le mercredi 15 décembre pour accueillir le père Noël. Il est arrivé chargé de cadeaux pour les 6 enfants et c'est en présence des élus de la commune qu'il leur a distribué les précieux présents. Il est reparti comme il était venu avec ses rennes préparer les colis des autres enfants de la commune.



ILLUMINATIONS

En décembre, la commune s'habille de sapins et de lumières qui brillent lors des fêtes de fin d'année.



SAINTE BARBE AU CENTRE DE SECOURS DU BASSIN

Cette année la Ste Barbe a pu avoir lieu au centre de secours du Bassin. Comme à l'accoutumé différents discours ont ponctué la cérémonie et nous avons eu les remises d'avancement de grade, Alain SANCHEZ a été promu au grade d'adjudant-chef. Nous l'en félicitons.

POMPIERS VOLONTAIRES

Au mois de mars, notre commune s'est vue remettre le diplôme d'employeur-partenaire par le Capitaine GACH du centre de secours du Bassin pour sa contribution à l'effort de sécurité civile et son implication aux côtés du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aveyron par la mise à disposition d'un agent.



PERSONNEL COMMUNAL



Cette année, deux agents de la commune ont été décorés de la médaille d'argent après 20 ans de travail dans une collectivité territoriale. Alain SANCHEZ qui a fait sa carrière à Viviez a été épinglé par Jean Louis DENOIT, maire et Sylvain FEIMANDY, présent dans la commune depuis 2015 après une expérience parisienne, a été décoré par Philippe FOUQUENET, 1^{er} adjoint.



REPAS DES SÉNIORS

La municipalité a fait le choix d'inaugurer l'utilisation de l'espace Jacques Rey, le samedi 20 novembre, à l'occasion du repas offert aux séniors âgés de 65 ans et plus. Le maire a fait un petit discours rappelant les principales réalisations de l'année tout en présentant quelques nouveaux projets pour 2022.



Le restaurant du Chemin de Saint Jacques de Noailhac a proposé un repas qui a satisfait les 106 convives qui ont répondu à l'appel.

Jo Bernard et son accordéon accompagné de sa chanteuse ont animé ce repas. Pour apporter un plus à cette journée la municipalité a demandé à la chorale Viviezoise de faire chanter quelques ritournelles de son répertoire. Certains convives n'ont pas manqué de faire découvrir leur talent de chanteur !

BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire qui permettait de distribuer un colis par mois aux familles dans le besoin (suivant revenus) a été supprimée. Depuis le 1^{er} janvier 2021, seuls les colis d'urgence sont maintenus par la mairie.

PORTAGE DES REPAS

Le portage des repas à domicile est assuré par le CCAS de Decazeville et participe à l'amélioration de la qualité de vie :

- des personnes âgées de plus de 60 ans,
- des personnes ayant un handicap ou une maladie,
- des personnes sous mesures de protection (tutelle, curatelle, ...),
- en sortie d'hospitalisation
- en isolement social.

L'inscription se fait auprès du secrétariat de la mairie de Viviez. Le prix fixé par le CCAS comprend une part pour le repas et une part pour la livraison. Le montant de la livraison ouvre droit au crédit d'impôt de 50%.

Du 14 octobre 2021 au 1^{er} mars 2022

OPERATION DE COLLECTE ET RECYCLAGE DES MOBILES, TABLETTES, ACCESSOIRES MOBILES (chargeurs, oreillettes....)



recyclage challenge
Collect'mobile
Un geste pour ma ville



COLLECTE DES VIEUX TÉLÉPHONES
La commune a souhaité participer à une opération de collecte et de recyclage des mobiles appelée « Challenge Collect'mobile » en partenariat avec l'Association Des Maires de l'Aveyron et Orange.

3 points de collecte :

- Mairie
- Ecole Pierre Boissière
- Ecole du Pont

ENVIRONNEMENT

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des feuilles mortes, des tontes de pelouse, des tailles d'arbustes et de haies, des résidus d'élagage et de débroussaillage c'est interdit !

Pourquoi cette interdiction ?

(Circulaire du 11 novembre 2011)

Au-delà des éventuels troubles de voisinage ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.



Alternative !

En les compostant ou comme paillage, vos déchets de jardin et de cuisine ne vous coûtent rien. En effet cela vous évite des trajets jusqu'à la déchèterie mais surtout cela permet d'améliorer l'agronomie du sol via le retour au sol des déchets organiques.

Le fait de composter ses propres déchets de cuisine ou déchets verts n'est pas difficile :

- varier les déchets (fins grossiers / secs humides / azotés carbonés),
- aérer en mélangeant les déchets
- surveiller l'humidité (soit apporter de l'eau si sec / soit des déchets secs si humide).

Decazeville-Communauté propose des composteurs de 325 litres au prix de 30 €TTC l'unité.

D'autres alternatives s'offrent à vous pour gérer vos déchets verts : la pratique du mulching, le broyage des branchages et tailles (broyat utilisable comme paillis ou dans le processus de compostage).

Les déchets verts collectés en déchèterie (déchèteries du Montet et de la Sole) partent vers une plateforme de compostage ayant un coût pour la collectivité.

APPLICATION DES CONSIGNES DE TRI

À compter du 1^{er} novembre les consignes de tri évoluent. Afin de faciliter les gestes de tri et améliorer le recyclage des déchets dans les différents services, des agents de la collectivité ont assisté à une formation sur les nouvelles consignes de tri. Des ambassadeurs du tri viennent également dans nos écoles pour sensibiliser les enfants.

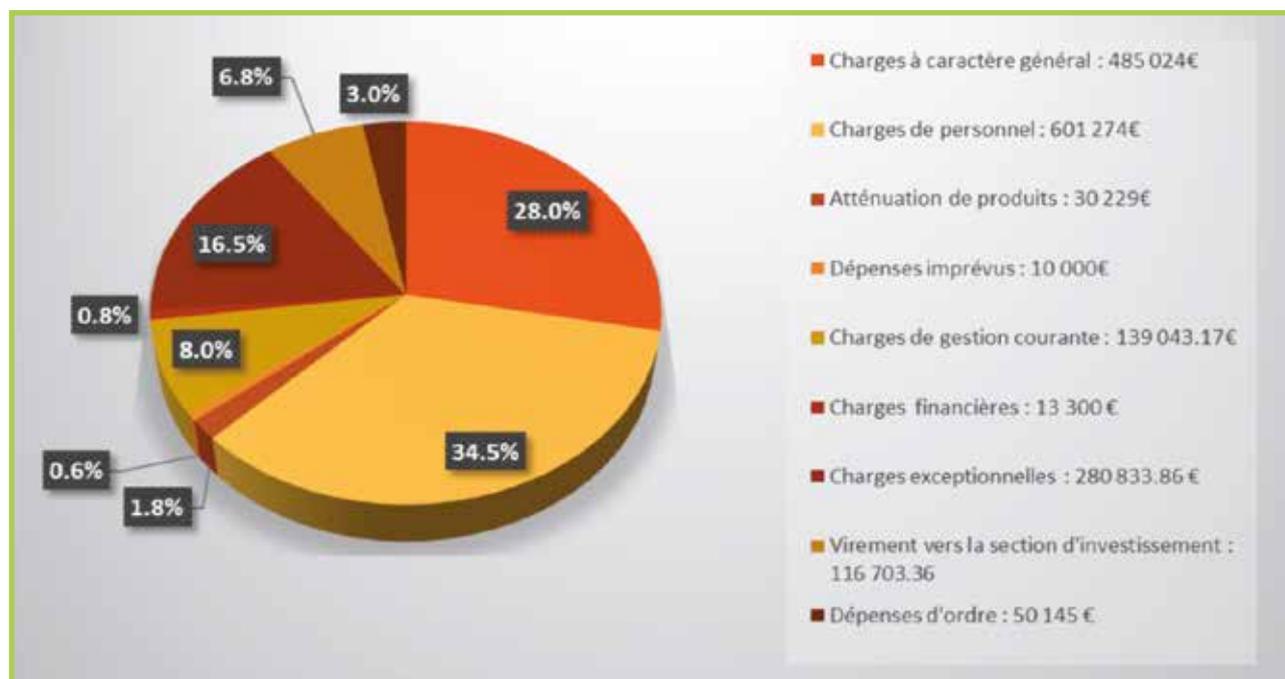
ÉTAT CIVIL 2021

Avec la mise en place du Règlement Général de la Protection des Données Personnelles (R.G.P.D.), nous indiquerons le nombre des événements sans les noms et prénoms des personnes concernées.

- 12 **NAISSANCES**
- 6 **MARIAGES**
- 7 **PACS**
- 4 **DÉCÈS** (personnes décédées sur la commune)
- 15 **TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS** (personnes décédées hors commune mais domiciliées sur la commune)

Le chiffre de la population légale retenu par l'INSEE (suite au recensement de la population de janvier/février 2020) est de 1 265 habitants pour notre commune.

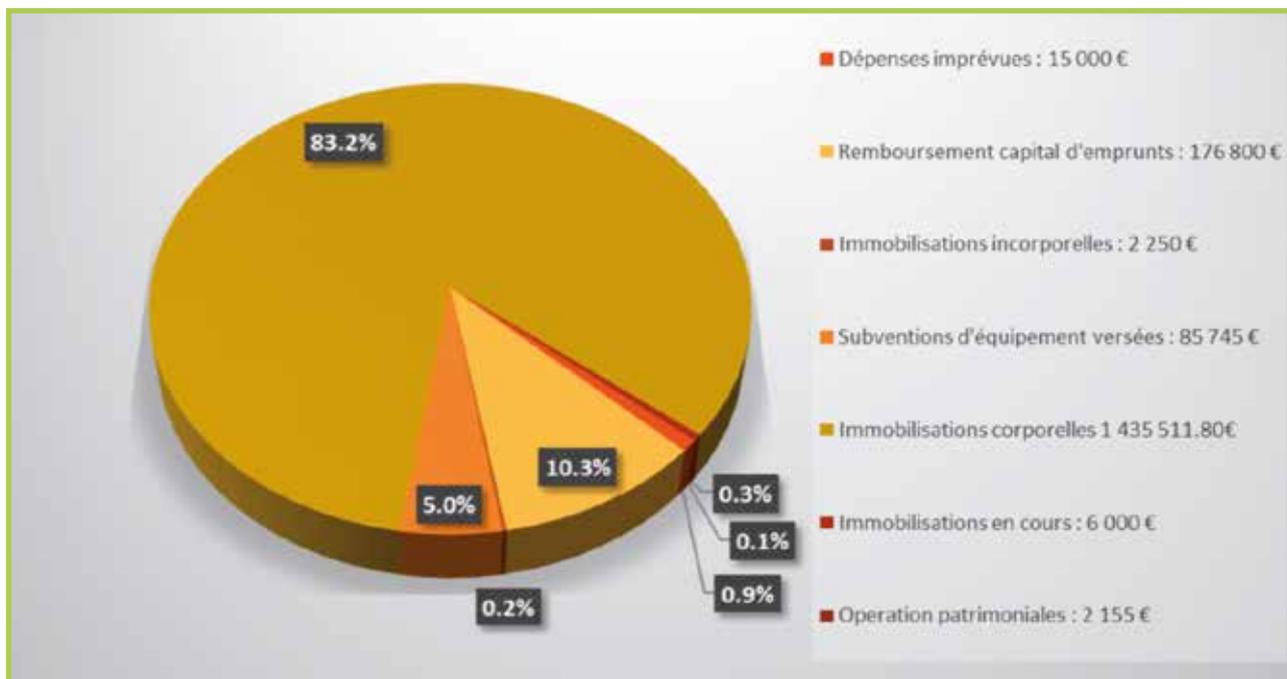
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 726 552.25 €



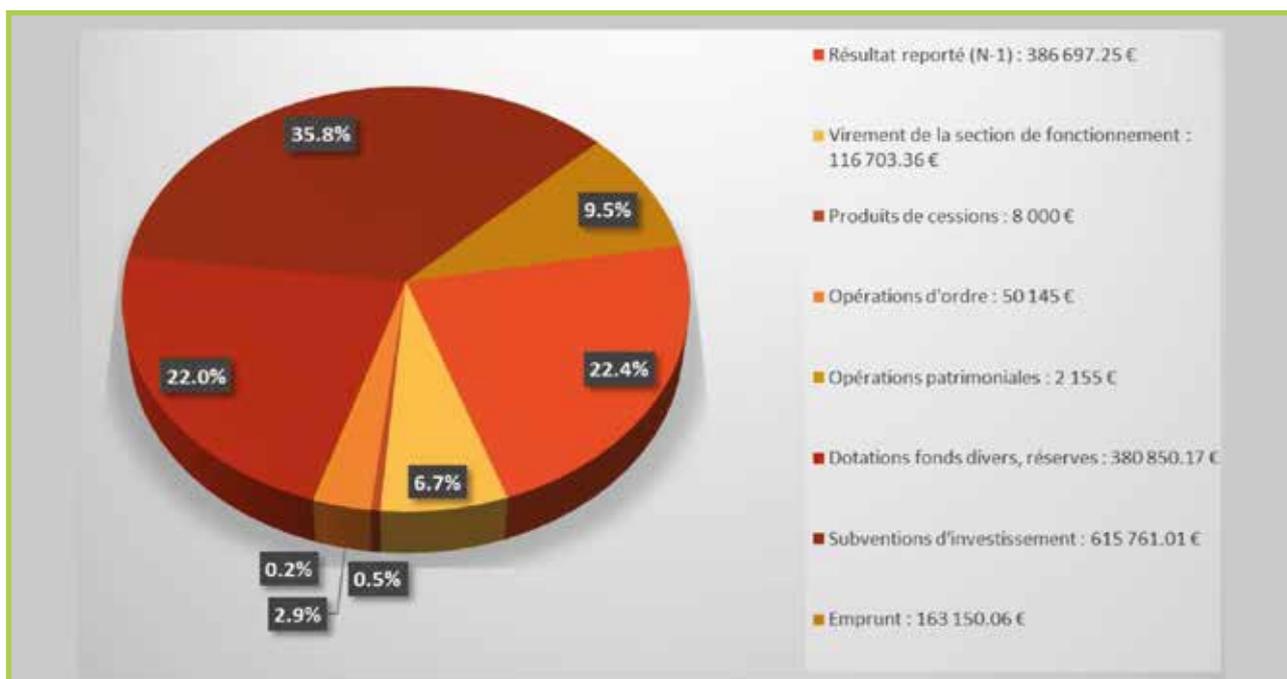
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 726 552.25 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 723 461.85 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 723 461.85 €



FINANCES

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION (TH) RÉSIDENCE PRINCIPALE (Loi des finances 2020)

- Exonération de :
- 80% des contribuables depuis 2020.
 - 100 % des contribuables à compter de 2023.

Les résidences secondaires restent assujetties.

PERTE POUR LA COLLECTIVITÉ ?

La part du produit de la taxe d'habitation perçue par la commune de Viviez sera compensée par le transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par le Département.

Le montant de la TFPB départementale transféré étant soit supérieur (commune surcompensée) soit inférieur (commune sous-compensée) il sera appliqué un coefficient correcteur (Coco) permettant une compensation à l'euro près et un prélèvement des communes surcompensées

au profit des communes sous-compensées.

Notre commune surcompensée (coefficient correcteur de 0.549766) ne percevra pas la part de la TFPB Départementales des contribuables de son territoire au profit de communes plus aisées (Exemple Nice, Neuilly....)

Les communes perdent leur pouvoir de taux sur la taxe d'habitation des résidences principales et les Départements n'ont plus de pouvoir de taux sur la taxe foncière des propriétés bâties.

PAS DE HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX, OPÉRATION TRANSPARENTE SUR LA FEUILLE D'IMPOSITION 2020.

2020

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	15,10 %	%	2,63 %	20,69 %	0,196 %	10,50 %	%	
Taux 2020	15,10 %	%	2,60 %	20,69 %	0,172 %	10,50 %	%	
Adresse	Le détail de vos bases et cotisations par adresse figure sur le ou les feuillets annexes numérotés et adressés sous pli séparé envoyés au cours de la 2ème quinzaine de septembre							
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisation 2019	2184		379	2871	34	1507		
Cotisation 2020	2422		411	3077	34	1655		7599
Variation	+10,90 %	%	+8,44 %	+7,18 %	0 %	+9,82 %	%	

2021

Taxes foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2020	35,79 %	%	2,60 %	0,172 %	10,50 %	%	
Taux 2021	35,79 %	%	2,60 %	0,196 %	10,50 %	%	
Adresse	Le détail de vos bases et cotisations par adresse figure sur le ou les feuillets annexes numérotés et adressés sous pli séparé envoyés au cours de la 2ème quinzaine de septembre						
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2020	5499		411	34	1655		
Cotisation 2021	4003		304	26	1213		5546
Variation	-27,20 %	%	-26,03 %	-23,53 %	-26,71 %	%	

ENDETTEMENT - UNE SITUATION SAINTE



Le niveau d'endettement d'une collectivité locale se mesure à partir d'un ratio appelé capacité de désendettement et correspondant au nombre d'années nécessaires pour rembourser l'emprunt.

Le seuil critique se situe au-delà de 12 ans.

Pour notre commune, le ratio de 2020 est de 2.72 ans = emprunt en cours / capacité d'autofinancement prévisionnelle.

GEMAPI (GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTIONS DES INONDATIONS)

À partir de 2022, une colonne sur votre avis d'impôts foncier (avant dernière colonne) s'intitulera GEMAPI.

Suite à une délibération de la Communauté de Communes figurera dorénavant pour les 12 communes le taux de 0.744 % pour récolter des fonds spécifiques à ce thème sans pénaliser le budget général communautaire.

LE CONSEILLER AUX DÉCIDEURS LOCAUX (CDL) TRÉSORERIE DECAZEVILLE

Depuis le 1^{er} septembre, Madame Marina SENELAS, inspectrice des finances publiques, est nommée conseillère aux décideurs locaux. Les collectivités du secteur de Decazeville Communauté bénéficieront de ses conseils en matière budgétaire, comptable et financière.

NOUVELLE NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE - 2022

La mairie de Viviez va anticiper le déploiement de la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 qui deviendra le référentiel de droit commun à partir du 1^{er} janvier 2024 pour toutes les collectivités locales.

TRESOR PUBLIC DECAZEVILLE



Points de paiement les plus proches :
Decazeville
LE KHEDIVE - 69, rue Cayrade
TABAC - 16, place Decazes
Aubin
LE MARIGNY - 38, place Jean-Jaurès
Firmi
CHEZ NOUS - 17, rue Jean-moulin



Fin du paiement en numéraire auprès de la trésorerie de Decazeville. Possibilité de payer en numéraire ou par carte bancaire auprès de certains bureaux de tabac (liste ci-contre) à condition qu'un **QR Code** apparaisse sur votre avis ou facture.

URBANISME

PLUIH

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat

Notre Plan Local d'Urbanisme est maintenant intercommunal (PLUi-H) et il est applicable depuis le mois d'avril 2021.

Il fait l'objet d'une modification qui devrait aboutir au printemps 2022 par une enquête publique.

Nous vous inviterons à consulter le projet de modification et à donner votre avis : soyez attentifs à la communication qui sera effectuée en mairie, sur le site internet de la communauté de communes et dans les journaux locaux, elle vous indiquera les dates et horaires de cette enquête publique.

Decazeville Communauté et ses partenaires mettent en place des permanences Habitat-Urbanisme de proximité à destination des particuliers. Ce sont des services gratuits, dispensés par des professionnels indépendants de l'habitat et de l'urbanisme pour accompagner les particuliers à chaque étape de leur projet.

OC'TEHA

Organisme missionné par Decazeville Communauté pour informer et conseiller les propriétaires autour des aides à la rénovation de logements (Quels programmes de travaux engager ? Quelles aides sont mobilisables ?...).

Par téléphone et sur rendez-vous
06 40 60 96 11 (ligne dédiée) et
05 65 73 65 76 lors des permanences locales :

- **Local Oc'téha au 31 rue Cayrade
12300 Decazeville**

Les lundis de 14h à 16h

Le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h

Les vendredis de 10h à 12h

- **Mairie de Flagnac**

Le 3^e mercredi du mois

de 10h30 à 11h30

- **Mairie d'Aubin**

Le 3^e mercredi du mois

de 13h30 à 15h30

- **Marché de Decazeville**

Le 3^e vendredi du mois au marché de Decazeville de 10h à 12h

CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron

Par téléphone et sur rendez-vous
05 65 68 66 45.

Tous les 1^{ers} lundis du mois de 14h à 17h

à Decazeville Communauté

Maison de l'Industrie - Zone du Centre
12300 Decazeville

Le CAUE vous informe et vous conseille pour tout projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation, quelle que soit la nature du bâtiment. Les conseillers s'attachent à vous guider en amont de vos projets dans un souci de service et de proximité et vous renseignent sur les corps de métier dont vous pouvez avoir besoin.

N'hésitez pas à rencontrer un professionnel lors des permanences-conseils proposées gratuitement.

ADIL

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

Sur rendez-vous au 05 65 73 18 00.

ESPACE INFO ÉNERGIE

Le 4^e mercredi du mois de 14h à 17h

à Decazeville Communauté

Maison de l'Industrie – Zone du Centre
12300 Decazeville

- vous conseille sur les questions relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables dans vos projets de construction/rénovation.
- vous informe sur toutes questions juridiques, fiscales ou financières liées aux économies d'énergies.

INFO LOGEMENT

Les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 17h

à Decazeville Communauté

Maison de l'Industrie – Zone du Centre
12300 Decazeville.

- vous informe sur vos droits et obligations concernant votre logement et sur toutes questions administratives, juridiques, fiscales ou financières liées au logement.

URBANISME

RODEZ AGGLO

Collectivité – Service instructeur de l'ADS (Administration du Droits des Sols)

Sur rendez-vous au 05 65 73 82 29.

Tous les jeudis de 10h à 12h30
et de 13h30 à 17h

à Decazeville Communauté

Maison de l'Industrie – Zone du Centre
12300 Decazeville

- vous informe sur les droits des sols et instruit les demandes : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir ou d'aménager.
- vous conseille sur votre projet avant d'en instruire de la demande, n'hésitez pas à solliciter leur conseil avant de la déposer en mairie.

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

UN NOUVEAU PORTAIL POUR LES DEMANDES D'URBANISME

La loi de simplification des relations entre l'administration et les citoyens donne la possibilité aux usagers de saisir les administrations par voie électronique.

Les demandes d'autorisations de travaux en urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.) pourront être enregistrées sous forme numérique à partir du 1^{er} janvier 2022. Toutefois, le dépôt sous format papier sera toujours possible pour les administrés

ne disposant pas d'outil informatique.

Que vous soyez particulier ou professionnel, il suffit de vous connecter via le lien suivant : gnau.rodezagglo.fr

Le Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) est un lieu d'échange unique pour suivre vos dossiers.

Il vous sera demandé de vous identifier : soit avec un identifiant que vous créez pour le suivi de toutes vos autorisations d'urbanisme, soit via votre identifiant France Connect (Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste...).

Après le dépôt de votre dossier sur le GNAU, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE). La Commune sera ensuite informée du dépôt de ce dossier et vous délivrera sous dix jours maximum un numéro de dossier via l'envoi d'un Accusé de Réception Électronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé de Réception Électronique (ARE).

AVANTAGES POUR LES USAGERS :

Le dépôt en format numérique évite les opérations de manipulation telles que photocopie, mise sous pli, impression. Plus besoin de fournir les dossiers en plusieurs exemplaires. Le traitement de la demande se fera ensuite uniquement via les outils informatiques.

Chaque demande pourra être suivie dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du GNAU. Vous serez ainsi alerté en temps réel de l'évolution de votre demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision, etc.

DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ

CENTRE SOCIAL



Depuis le 1^{er} janvier 2021, la gestion du Centre Social CAF a été confiée à Decazeville Communauté. Cet équipement de l'Animation de la Vie Sociale, se veut être au service de tous les habitants des 12 communes du territoire.

Le centre social c'est :

- un lieu, d'accueil, d'écoute, de rencontres et d'informations qui a vocation à faciliter la vie quotidienne de tous.
- un lieu d'animation de la vie sociale locale. Il propose des actions collectives autour de la famille, intergénérationnelles, de la santé, de la lutte contre l'isolement, de la citoyenneté, de l'accompagnement du bien vieillir.
- un espace d'accompagnement à la Parentalité, il souhaite proposer aux parents des espaces de ressources, d'outils, de rencontres, d'échanges et de convivialité.
- un espace d'accompagnement spécifiques aux problématiques des plus vulnérables. À ce titre, sont présents dans les locaux du Centre Social des permanences spécialisées (CIDFF, UDAF, PJJ, ADDICTION FRANCE, MOSAIC, UNAFAM), le Point Info Séniors en partenariat avec le Département, et le Dispositif de Réussite Éducative. Ces locaux sont également mis à la disposition d'associations (Focale 12, Francas, Habitat Humanisme, Tenir Tête).

Des actions collectives (sorties, accueils ludiques parents-enfants, accueils séniors, ateliers, conférences, débats...) seront déployées sur différentes communes et le Point Info Séniors sera délocalisé à St Santin et Cransac. L'information aux habitants se fera par le biais des communes (affichage, panneau pocket, Facebook), par la presse locale, sur les pages

web et Facebook de Decazeville Communauté. Pour joindre le Centre Social, vous pouvez appeler au 05 65 47 96 73 tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf le vendredi uniquement le matin), nous écrire sur l'adresse mail centre.social@decazeville-communaute.fr ou venir 4 Place Cabrol à Decazeville.

Point Info Séniors Decazeville Communauté

Le Point info séniors de Decazeville communauté, avec le soutien financier du Département, accueille, Informe, Oriente et Accompagne les séniors et leur entourage quelle que soit leur problématique. Il s'adresse à toute personne âgée de 60 ans ou plus et résidant sur l'une des douze communes de la communauté de communes.

À compter du 1^{er} janvier 2022, des permanences sur RDV vont être proposées sur les communes de :

- **CRANSAC le 2^e jeudi du Mois de 9h à 12h dans les locaux de la mairie**
Soit le jeudi 13 janvier, le jeudi 10 février et le jeudi 10 mars 2022 pour le 1^{er} trimestre 2022
- **SAINT-SANTIN le 3^e jeudi du Mois du 9h à 12h dans les locaux de la mairie**
Soit le jeudi 20 janvier, le jeudi 17 février et le jeudi 17 mars 2022 pour le 1^{er} trimestre 2022

Contact de la coordinatrice :

Laury CAYZAC
06 30 37 27 44
05 65 47 96 73

DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ



Un point numérique gratuit est aussi accessible à tous.

Depuis le printemps, la nouvelle équipe du Centre Social (dont A. Raynal est la nouvelle directrice) s'est engagée à aller vers les habitants, sur leur lieu de vie, pour les rencontrer et proposer des activités et des services adaptés à leurs besoins.



ARRÊT BUS DE LA GARE

Pour une meilleure accessibilité, les services de Decazeville-Communauté ont mis en place un nouvel arrêt bus avenue Paul Ramadier face à la mairie en lieu et place de celui situé dans la cours de la gare, il est en service depuis le 27 janvier 2022.



EXPRESSION DES GROUPES

Liste d'union, de rassemblement et de progrès.

Notre groupe est actif et présent, nous travaillons sur les différents thèmes dont le bulletin fait état. Nous ne pouvons qu'être satisfait de l'implication de chacun pour s'investir dans le bien commun. Nous avons été élus pour gérer la commune au mieux, et continuons dans cette voie.

Dans un contexte difficile ou à la fois la Covid, mais aussi les difficultés économiques ont perturbé notre vie quotidienne il est bon de se serrer les coudes. Nous avons participé aux diverses manifestations de SAM en fonction de nos disponibilités mais aussi par des aides financières prises sur nos revenus. C'est le choix que nous avons fait. Nous continuerons à aider SAM en espérant un maintien de l'activité de fonderie sur la commune. Nous entendons râler beaucoup pour le blocage de la RD 840, bien sûr cela peut déranger de retrouver une circulation abondante dans l'avenue Adam Grange, mais au moins on sait à quoi sert la déviation...

Ceci étant il faut garder espoir... nous croyons encore en l'industrie.

Notre collectivité a besoin de toute notre attention, nous ne cédon pas devant les fausses rumeurs propagées, ni devant des informations qui nécessiteraient un minimum de réflexion en amont. Nous travaillons très démocratiquement et les élus qui ont voulu participer avec nous ont tous été les bienvenus. Malheureusement certains ont quitté la commune pour des raisons personnelles. D'autres font des apparitions sporadiques et tiennent des propos hors des réalités. Continuons de travailler pour essayer de maintenir les revenus de la commune. Nos choix de garder les mêmes taux d'imposition impliquent que les ressources qui nous font fonctionner et investir soient fournies par les entreprises. Sans économie malgré tout le travail fourni pour réduire les coûts il n'est pas possible de faire vivre la collectivité avec les services que nous offrons. La perte de SAM si elle se concrétise en 2022 aura une grosse incidence financière. Notre endettement continue de baisser cela nous laisse une marge de manœuvre. En attendant l'évolution industrielle nous resterons prudents dans nos investissements. Le territoire est fragile et ce n'est pas le tourisme qui pourra le faire vivre. Nos enfants ont besoin de trouver une activité ici si nous ne voulons pas continuer à nous morfondre en disant qu'ils sont partis à Toulouse, Montpellier ou ailleurs. Dans le slogan du territoire il y avait naître travailler et vivre au pays. Nous avons perdu le naître après une longue bagarre qui a prolongé la maternité une bonne dizaine d'années, ne perdons pas le travailler car le vivre n'existera plus.

Recevez tous nos vœux pour une année 2022 plus agréable que celle qui vient de se terminer. Bonne santé à tous, sans Covid en retrouvant notre liberté d'aller et venir.

Catherine COUDON, Anne DELMON, Alice DESTRUELS, Evelyne FALIPPOU, Marie-Claude GRIALOU, Martine PUECH, Jean-Louis DENOIT, Philippe FOUQUENET, Julien GARDES, Bernard MANHAVAL, Dimitri NIEMZIK, Jean-Robert VERGNES.

Pour Viviez, bâtissons un autre avenir

Depuis mars 2020, des difficultés subsistent pour exercer nos fonctions d'élus. Cette situation n'est plus acceptable. Nous n'avons jamais pu participer à la préparation des délibérations municipales, le maire faisant systématiquement obstruction, devant sa « majorité silencieuse » lors des conseils municipaux. Leurs comptes rendus (PV) ne reflètent en aucune façon ce qui est dit lors de ces séances, nos remarques n'y figurent jamais. Nous n'avons aucun accès aux documents relatifs aux dossiers de la commune malgré plusieurs demandes. Trois lettres recommandées envoyées en Préfecture et dénonçant ces actes sont restées sans réponse. Mis systématiquement à l'écart et pour les raisons précédemment citées, **nous avons décidé de démissionner**. Nous vous invitons à venir échanger de vive voix avec nous ou de vous rendre sur notre page Facebook « Pour Viviez, bâtissons un autre avenir », une liste non exhaustive et chronologique des difficultés rencontrées vous sera donnée. Merci à la population viviézoise pour votre confiance et bonne année 2022 !

L. MICHEL, A. MUNOZ et D. BILHOTO - NOGUEIRA

Mairie : 05 65 43 12 06

Avenue Paul Ramadier - 12110 VIVIEZ - Tél. : 05 65 43 12 06 - Fax : 05 65 43 80 58 - E-mail : mairie@viviez.fr

Heures d'ouverture :

Lundi - Mardi : 8h30-12h et 13h30-18h - Mercredi - Jeudi - Vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

• Decazeville communauté : 05 65 43 95 00

• Service des eaux : 05 65 43 90 90

• Déchetterie du Montet : 05 65 63 48 76

Heures d'ouverture du lundi au samedi 9h-12h / 14h-17h30

• Déchetterie La Sole-Flagnac : 09 67 87 41 38

Heures d'ouverture du lundi au vendredi 8h-12h / 13h-16h30 - Samedi 8h-12h

• Maison Petite Enfance : 05 65 43 43 17

Pompiers : 18

Police secours : 17

Commissariat : 05 81 37 22 40

SMUR : 15

TNT (problème réception des chaînes) : 0 970 818 818

GRDF (sécurité dépannage) : 0 800 47 33 33

ERDF (sécurité dépannage) : 09 726 750 12

MAISON DE SANTÉ
Zone du Centre - Decazeville

Médecins : 05 65 43 24 15

Cabinet infirmières : 17 avenue Jean-Jaurès - Tél. : 05 65 43 27 61

Infirmière : Fabienne Petrowick, 18 rue de Cérons, Le Cruzet - 12110 Viviez
Tél. : 05 65 63 18 68 - Port. : 06 18 10 27 02

Pharmacie : 9, rue Jean-Jaurès : 05 65 63 68 17

Heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h. Le samedi de 9h à 12h15

Portage des repas à domicile (contacter la mairie) : 05 65 43 12 06

CIAS Bassin Vallée du Lot 23 avenue Jean-Jaurès à Viviez

Service d'aide à domicile : Tél. : 05 65 43 36 15

Service de soins à domicile : Tél. : 05 65 43 04 30

F.N.A.T.H. Maison des Associations - Place de l'Église : Tél. : 05 65 43 08 67

Centre médico-social - Assistantes sociales : rue Émile Nègre à Decazeville Tél. : 05 65 75 83 50

Gare SNCF : Tél. : 05 65 43 12 35

Bureau de La Poste de Viviez changement d'horaires : 9h-12h du mardi au vendredi

CICAS (Centre d'Information de Conseils et d'accueil des Salariés

Tél. : 0 820 200 189 ou par Internet sur www.argirc-arrco.fr

Centre des Finances Publiques - Nouveaux horaires depuis le 1er septembre 2021
Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h • Lundi après-midi de 14h - 16h - Fermé le Jeudi

Depuis le 1^{er} novembre 2021, le centre de tri de Millau évolue de nouvelles consignes de tri

LE TRI SIMPLE

NOUVELLES CONSIGNES

MAINTENANT
TRIONS TOUS LES EMBALLAGES & TOUS LES PAPIERS !

NOUS TRIONS DÉJÀ...



+ D'INFOS SUR : www.trionstouslesemballages.fr

Téléchargez l'application Guide du tri

SYDOM Aveyron **CITEO**

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES PETITS MÉTAUX



LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !



PONT & BOURG
LE CROUZET } **mercredi matin**
à partir de 5h



PONT & BOURG : **lundi & jeudi matins**
LE CROUZET : **jeudi matin**
à partir de 5h



**Distribution des sacs poubelles
noirs et jaunes**

JEUDI 3 FÉVRIER
Salle de La Bastidie
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Après cette date, contactez les services techniques de
Decazeville Communauté pour connaître les modalités de distribution.